

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 4 octobre 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
4. **RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 **rapport du maire**
 - 4.2 **état des revenus et dépenses**
5. **QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
6. **RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
7. **ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;
8. **OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumissions - Achat de métal 2022-2023
9. **SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 **Protection contre les incendies**
 - 9.2 **Urbanisme, aménagement et environnement**
 - 9.2.1 requête concernant une problématique de rejet dans l'environnement d'eaux usées domestiques provenant d'un immeuble (lot 5 169 471, cadastre du Québec)
 - 9.3 **Loisirs et culture**
 - 9.3.1 demande d'aide financière pour le projet « Transport vers Gaspé après l'école à Notre-Dame-de-Liesse »
 - 9.3.2 demande de fermeture et d'utilisation de rue et d'infrastructures municipales - Fête de l'Halloween à l'Anse-au-Griffon
 - 9.3.3 utilisation du site Arche de l'Éveil collectif

9.3.4 renouvellement de l'adhésion 2023-2025 au programme national de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités

9.3.5 aide financière - Escalpe Gaspésie (Destination Gaspé) - Projet Noël du Bout du Monde

9.3.6 réception du prix ExcÉlan loisir et sport 2023

9.4 Travaux publics

9.4.1 ajustement - Système de ventilation du Centre de services des travaux publics

9.5 Services administratifs

9.5.1 aide financière - Centre de ski mont Béchervaise

9.6 Services juridiques et greffe

9.6.1 résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 8 287 000 \$ qui sera réalisé le 17 octobre 2022

9.6.2 émission d'obligations au montant de 8 287 000 \$

9.6.3 ordonnance à la Greffière – Vente de propriétés pour défaut de paiement des taxes

9.6.4 autorisation à une personne pour enchérir et acquérir des immeubles à la mise en vente pour taxes

9.6.5 Acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 (second projet 1156-11-60)

9.6.6 Acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-61)

9.6.7 renonciation - Clause restrictive - Lot 6 482 788, cadastre du Québec

9.6.8 demande de prix - Mandat notaire - Lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

9.6.9 lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach - Expropriation du lot 4 054 805, cadastre du Québec - Transaction

9.7 Direction générale

9.7.1 autorisation de l'adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant

9.7.2 adhésion au mouvement Villes pour la vie

9.7.3 Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé inc.- Nomination d'un représentant

9.7.4 autorisation de déposer une demande pour des travaux au Manoir Le Boutillier

9.8 Ressources humaines

9.8.1 demande de congé sans solde d'une personne salariée

9.8.2 prolongation du poste de charpentier-menuisier saisonnier – direction des travaux publics

9.8.3 deux appels d'offres de l'UMQ de services professionnels afin d'obtenir les services financiers et les services de prévention et de gestion pour les mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ.

9.8.4 attribution à l'interne du poste annuel d'opérateur-journalier

9.9 Projets majeurs

10. ADOPTION DES RÉGLEMENTS

10.1 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 303 954 \$ pour le remplacement et l'acquisition de véhicules, d'outillage et d'équipement

10.2 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 366 132 \$ pour des services professionnels en architecture et ingénierie pour la construction d'un nouveau complexe sportif à Gaspé

10.3 amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant la note 1 de la zone F-138 ajoutant que les usages de la classe d'usages Industrie extractive (I-3) soient implantés à l'extérieur des aires de protection immédiates et intermédiaires d'une installation de prélèvement d'eau de surface de catégorie 1 ou 2, en ajoutant un sixième et un septième points à l'article 23.6.1 LES PUITES PUBLICS (EAU SOUTERRAINE) et en ajoutant un troisième point à l'article 23.6.2 LES PRISES D'EAU PUBLIQUES (EAU DE SURFACE)

11. AVIS DE MOTION

11.1 en modifiant la hauteur maximale en étage permise dans la zone ME-280 de 3 à 4 étages;

12. RAPPORT DES COMITÉS

12.1 comité consultatif d'urbanisme

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière